



## URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est **ODINI SRL**, située rue Montjoie 81/5 à 1180 Uccle.

Le terrain concerné est situé **place Communale 24 à 6230 Pont-à-Celles** et est cadastré **Pont-à-Celles (1) section D n° 293L**.

Le projet consiste en la **transformation d'un immeuble de bureaux et le placement d'enseignes**.

Le projet déroge au **Guide Régional d'Urbanisme** - Article 415/9 du chapitre 4 - Règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif par les personnes à mobilité réduite.

Le dossier peut être consulté dans les locaux de l'Administration communale, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES, les jours ouvrables suivants :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.
- Les mardis et jeudis de 8h30 à 11h45 ;
- Les samedis de 9h30 à 11h30 (uniquement sur rendez-vous 24 heures à l'avance auprès du Service Cadre de Vie au 071/84.90.65).

**L'enquête publique est ouverte le 27/05/2025 et est clôturée le 10/06/2025.**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer par courrier ordinaire **du 27/05/2025 au 10/06/2025**, à l'attention du Collège communal, à l'adresse suivante : Administration communale de Pont-à-Celles, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES ou à l'adresse électronique suivante : [cadredevie@pontacelles.be](mailto:cadredevie@pontacelles.be).

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU/2025/044**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Cadre de Vie (Mmes Adélaïde CAMBIER et Laura GOLARD - Tél. 071/84.90.65) de l'Administration communale de Pont-à-Celles ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

**La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'Administration communale de Pont-à-Celles, Service Cadre de Vie, le 10/06/2025 à 9 heures.**

Date d'affichage de l'avis d'enquête : **le 22 mai 2025**

A Pont-à-Celles, le 13 mai 2025,

Par le Collège Communal,

Le Directeur général,

Gilles CUSTERS



Le Bourgmestre,

Philippe KNAEPEN